



# Des loisirs inclusifs : une expérience riche en enseignements

Mai PAULUS

Analyse Esenca 2023



**Éditrice responsable** : Ouiam MESSAOUDI

**Siège social** : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

**Accès public** : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

**Numéro d'entreprise** : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

**Tél** : 02 515 02 65 • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be) • [www.esenca.be](http://www.esenca.be)



Avec le soutien de :



Aujourd'hui, les notions d'inclusion<sup>1</sup> et d'égalité<sup>2</sup> prennent de plus en plus d'importance. Tout le monde, en effet, doit avoir la possibilité de participer pleinement à la société, peu importe ses différences, dont le handicap. Cette inclusion doit avoir lieu dans différents domaines de la vie, tant dans les « temps obligés »<sup>3</sup> (avoir accès à l'école de son choix, avoir accès à un travail adapté et de qualité, avoir accès aux soins, à des formations, etc.) que dans les « temps libres ». Pouvoir avoir accès à des loisirs, s'amuser, se détendre, rencontrer des gens de son âge et se déconnecter de la vie quotidienne doit pouvoir être accessible à toutes et à tous... Les loisirs représentent un terrain d'action très intéressant et privilégié pour favoriser l'inclusion, notamment dès l'enfance, lorsqu'ils permettent à des enfants et des jeunes de tous horizons de se rencontrer.

Le but de cette analyse est de revenir sur la notion de loisirs inclusifs, de voir en quoi ils consistent, d'ouvrir une discussion sur leur importance dans une perspective plus globale et de s'interroger sur les freins qui existent face à leur mise en place. Pour alimenter cette analyse, nous avons rencontré Madeline, animatrice Jeunesse au sein de Latitude Jeunes à Namur<sup>4</sup>. Pour la première fois cet été, elle a animé un stage inclusif. Nous reviendrons sur son expérience et sur les premiers enseignements qu'elle en a tirés, tant pour elle que pour les jeunes qui y ont participé.

## 1. Des loisirs inclusifs : pour quoi faire ?

Soulignons que dans certains cas, bien que nous promouvons l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie, il est parfois nécessaire que des activités puissent se dérouler entre jeunes ou adultes en situation de handicap. Nous souhaitons simplement, dans cette analyse, revenir aux bases de l'inclusion, montrer en quoi il est bénéfique de tendre vers celle-ci au niveau des temps libres et des loisirs et d'ouvrir le débat. Libre à chacune et chacun de se faire son avis sur la question.

Plusieurs études ont montré les effets positifs des loisirs : « la pratique régulière de loisirs permettrait une amélioration de l'estime de soi, un sentiment d'appartenance à un groupe ainsi qu'une diminution du stress. Elle favoriserait une plus grande acceptation par les pairs et une plus grande satisfaction sociale »<sup>5</sup>.

Mais qu'est-ce que le loisir ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, « le loisir n'est pas forcément rempli d'activités collectives, ni d'ailleurs individuelles, ni un activisme systématique. Bien au contraire, il est un **espace libre**, (...) il se matérialise dans un temps

---

<sup>1</sup> Nous vous invitons à lire l'analyse « Exclusion, intégration, inclusion : des modèles de société derrière les mots » pour mieux comprendre la différence entre ces termes : <https://www.esenca.be/analyse-2020-exclusion-integration-inclusion/>, consulté le 06/09/2023.

<sup>2</sup> Nous vous invitons également à lire l'analyse « L'équité, une étape vers l'égalité ? » pour mieux comprendre ce que recouvre ce terme : <https://www.esenca.be/analyses-2020-egalite-equite/>, consulté le 06/09/2023.

<sup>3</sup> Marcellini, A. (2021). Les enjeux des pratiques inclusives dans le domaine des loisirs. Du projet inclusif à la question des inscriptions sociales. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 44(2), 155-170.

<sup>4</sup> Latitude Jeunes est l'Organisation de Jeunesse partenaire de Solidarités : <https://www.latitudejeunes.be/>, consulté le 05/09/2023.

<sup>5</sup> Cantin, R. (2020). L'expérience de loisir inclusive, un outil démocratique de solidarité sociale 1. *Aequitas*, 26(2), 95-102. Page 97.

libre dans lequel les personnes peuvent exercer leur **autodétermination**, leur liberté de choix, ce qui pour les personnes qui vivent avec des in/capacités n'est pas toujours une posture aisée. Le loisir est le temps dans lequel chacun peut volontairement s'engager (ou non), dans des espaces sociaux, des activités, des groupes, des relations sociales **non contraintes**. Et garde également la liberté de se désengager »<sup>6</sup>.

Les temps libres sont des moments dont il faut se préoccuper pour les personnes en situation de handicap, car les interactions sociales qui s'y déroulent sont très différentes de celles qui ont lieu dans des cadres plus formels, comme dans le monde du travail ou à l'école, par exemple. En outre, comme nous l'avons mentionné, tous les enfants et jeunes devraient avoir droit à ces loisirs, à cet espace libre, surtout les plus fragilisés socialement.

Roger Cantin<sup>7</sup> affirme qu'« il est de la responsabilité des organisations de la communauté de s'assurer que les personnes les plus vulnérables **ne soient pas isolées et oubliées à la maison**. Vivre dignement, au-delà des soins de base, implique aussi la possibilité de maintenir des activités afin d'optimiser le sens à la vie »<sup>8</sup>. Il n'est pas souhaitable de limiter les opportunités **d'expériences sociales et d'apprentissage** des enfants et jeunes, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes en situation de handicap qui ont souvent moins de relations sociales et peuvent se replier sur soi.

Les loisirs, c'est aussi entrer en interaction avec d'autres enfants et d'autres jeunes, aller à leur rencontre et partager des moments de vie. Dans la visée d'une société plus inclusive, il faudrait donc pouvoir mener des activités où les enfants et jeunes sans handicap puissent avoir des interactions avec leurs pairs en situation de handicap : « le meilleur moyen de développer sa connaissance d'une personne, c'est dans les interactions qu'on développe avec elle. Le partage d'expérience inclusive de loisir **permet la connaissance de l'autre dans un partage positif et réciproque** de passions et d'intérêts, dans des environnements adaptés aux besoins de chacun favorisant la mise en valeur, la reconnaissance et le respect des besoins individuels. (...) Le vécu partagé dans une expérience inclusive de loisir est donc un outil démocratique de solidarité sociale fort »<sup>9</sup>.

Permettre à toutes et à tous d'avoir accès à des loisirs, cela veut dire créer et mener des expériences de loisirs (activités, stages, séjours, etc.) qui soient adaptés à leurs besoins, à leurs envies, à leurs rythmes et leurs compétences. Mais pour l'instant, c'est encore très peu le cas.

---

<sup>6</sup> Marcellini, A. (2021). Les enjeux des pratiques inclusives dans le domaine des loisirs. Du projet inclusif à la question des inscriptions sociales. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 44(2), 155-170. Page 165

<sup>7</sup> Chargé de cours au Département d'Études en Loisir, Culture et Tourisme de Université du Québec à Trois-Rivières.

<sup>8</sup> Cantin, R. (2020). L'expérience de loisir inclusive, un outil démocratique de solidarité sociale 1. *Aequitas*, 26(2), 95-102. Page 98. Roger Cantin travaille à l'Université du Québec à Trois-Rivières, département d'Études en Loisir, Culture et Tourisme.

<sup>9</sup> Cantin, R. (2020). L'expérience de loisir inclusive, un outil démocratique de solidarité sociale 1. *Aequitas*, 26(2), 95-102. Page 102.

## 2. Une réalité encore loin d'être répandue...

### 2.1. Une inclusion qui a parfois du mal à tenir sur la durée

L'inclusion scolaire est une thématique largement abordée au sein des associations et du monde politique. Des efforts sont faits au niveau inclusif et les rencontres entre jeunes en situation de handicap et « valides » ont été multipliées ces dernières décennies ;

« en particulier dans les pays qui ont voté des politiques d'intégration puis d'inclusion scolaire. Ainsi en France en 2020, si les personnes de 60 ans n'ont généralement pas eu l'occasion, dans leur jeunesse, d'avoir des camarades de classe ayant des incapacités, les jeunes gens de 20 ans ont, pour nombre d'entre eux, vécu une scolarité au cours de laquelle ils ont été en contact avec des élèves ayant des in/capacités diverses. Cependant ces expériences de contact sont généralement **marquées par le cadre institutionnel scolaire**, structuré par des programmes et des niveaux d'apprentissage d'une part et par l'obligation scolaire d'autre part, elles s'inscrivent le plus souvent dans un « **temps obligé** » et ne **semblent pas se poursuivre dans le « temps libre** » – au sens de Paul Yonnet (1999) – des jeunes ayant des in/capacités »<sup>10</sup>.

Nous le verrons dans le retour d'expérience de Madeline, le côtoiement peine en effet à perdurer après les moments de rencontre organisés.

L'inclusion scolaire est une chose nécessaire, mais qu'il est important que cette mixité perdure après l'école, dans les temps libres et l'extrascolaire. Dans une démarche cohérente d'inclusion, les loisirs doivent eux aussi être ancrés dans une perspective générale d'inclusion de tous les enfants et les jeunes dans la société<sup>11</sup>. Dans la mesure du possible, il faut contribuer à créer des environnements propices à l'apprentissage mutuel, à l'échange et à l'épanouissement de tous les enfants.

### 2.2. Des freins face à l'instauration de loisirs inclusifs

La participation active aux loisirs dès l'enfance a un impact profond sur le développement social, émotionnel et sur la construction d'une société plus inclusive et équitable. Or, aujourd'hui, bien que des textes internationaux existent<sup>12</sup> et que les institutions européennes<sup>13</sup> promeuvent et soutiennent les initiatives de loisirs inclusifs, l'offre est assez

---

<sup>10</sup> Marcellini, A. (2021). Les enjeux des pratiques inclusives dans le domaine des loisirs. Du projet inclusif à la question des inscriptions sociales. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 44(2), 155-170. Page 160

<sup>11</sup> Dans la mesure des possibilités

<sup>12</sup> Notamment comme le stipule l'article 30§4 de la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>,

<sup>13</sup> « L'UE, garante du droit aux loisirs des enfants en situation de handicap ? » : <https://www.iee-ulb.eu/blog/actualites/ue-garante-droit-aux-loisirs-enfants-situation-handicap/>, consulté le 05/09/2023.

faible en Belgique<sup>14</sup>, éparse et certaines activités ne sont que ponctuelles. Il existe encore de nombreux freins, tant structurels que sociétaux.

Au niveau des individus, il existe parfois des réticences de la part de certains parents qui ne souhaitent pas que leur enfant valide se joigne à des activités où des enfants en situation de handicap sont présents. Inversement, des parents d'enfants en situation de handicap pensent ne pas inscrire leur enfant à une activité par crainte d'un manque d'accompagnement, d'infrastructure ou de soins.

Certaines organisations peuvent également montrer quelques doutes face à l'instauration d'activités inclusives, notamment par crainte de comportements difficiles de la part d'enfants en situation de handicap ou de ne pas savoir gérer certains types de handicap ou de maladie. Elles peuvent aussi être dans l'impossibilité de se former (manque de temps, de moyens financiers) et de se préparer à accueillir correctement un ou plusieurs enfants en situation de handicap<sup>15</sup>.

Au niveau sociétal, les préjugés validistes<sup>16</sup> envers le handicap et la maladie sont encore bien présents dans certains esprits : peu d'ouverture à la différence (de la part d'autres enfants, de parents ou du personnel encadrant), idées préconçues concernant les potentielles difficultés, peur de l'inconnu. Il peut aussi arriver qu'une organisation ne pense même pas à inclure le handicap dans ses activités, d'où l'importance de rappeler l'existence et l'importance des loisirs inclusifs.

Enfin, à un niveau plus structurel, nous constatons qu'il est difficile de trouver des loisirs inclusifs et accessibles en Fédération Wallonie-Bruxelles, en raison notamment des causes identifiées précédemment, mais pas que. Le **manque d'accessibilité** des lieux de résidence ou de loisirs peut être un frein supplémentaire, ainsi que le **manque de formation** au handicap des animatrices, animateurs, coordinatrices et coordinateurs de centres de vacances. Les formations prévues par la FWB sont assez cadrées au niveau des contenus, il est donc difficile d'y placer une sensibilisation au handicap. Et, bien entendu, une ou deux heures de formation au handicap ne seraient clairement pas suffisantes. Restent les formations continuées où un module handicap pourrait avoir lieu, mais elles ne sont pas obligatoires.

De plus, la **couverture financière** ne répond parfois pas aux besoins des familles, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une famille nombreuse ou avec peu de moyens financiers. Les loisirs sont souvent impayables et le manque de lieux accessibles oblige souvent les individus à traverser

---

<sup>14</sup> Citons par exemple l'aire de jeu inclusive « Le monde d'Ayden » <https://www.bloghoptoys.fr/le-monde-dayden-une-aire-de-jeu-inclusive> ou le service d'action provinciale d'animations et de sensibilisation au handicap (SAPASH) dans le Hainaut <https://actionsociale.hainaut.be/sapash/stages/> qui proposent des temps extrascolaires en inclusion. Mais cela reste des initiatives isolées.

<sup>15</sup> UFAPEC, L'inclusion des enfants ayant un handicap dans les activités de loisirs : <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1415-handicap-et-loisirs.html>, consulté le 30/08/2023.

<sup>16</sup> Le validisme est un monde construit par des personnes valides, pour des personnes valides et capables. C'est un monde où des **discriminations** sont établies sur base de capacités humaines, psychologiques, intellectuelles ou physiques. Les personnes en situation de handicap y sont donc oubliées. Pour plus d'informations : <https://www.esenca.be/etude-2020-femmes-en-situation-de-handicap/>, consulté le 06/09/2023.

différentes régions avant de profiter d'un centre accessible. Cela génère un surcoût au niveau du transport.

Enfin, la **barrière budgétaire** pour rendre les lieux et les activités accessibles à tout un chacun est immense. Le monde politique s'accorde globalement sur le principe de « plus d'inclusion », mais dans la pratique, peu de moyens sont alloués pour rendre les loisirs extrascolaires et les temps libres inclusifs. Des appels à projets existent et permettent de rendre accessibles certains loisirs, mais ces solutions ponctuelles qui demandent beaucoup d'énergie ne sont pas durables. Des moyens structurels doivent être alloués pour rendre les infrastructures accessibles (centres de vacances, lieu d'hébergement, locaux communaux et scolaires, matériel pour les activités, etc.), pour allouer du personnel médical au besoin et pour permettre une formation du personnel encadrant au handicap dans sa globalité.

### 3. Retour d'expérience : un stage de voile inclusif

« Tous dans le même bateau », voilà le joli nom trouvé pour un stage inclusif axé sports nautiques<sup>17</sup>, fruit d'une collaboration entre deux asbl : Esenca et Latitude Jeunes de la Province de Namur. Une intervention financière du Fonds Reine Mathilde<sup>18</sup> a permis d'adapter le séjour à tous les jeunes.

Ce stage s'est déroulé du 30 juillet 2023 au 4 août 2023 aux lacs de l'Eau d'Heure en Belgique. Au total, 17 jeunes de 14 à 20 ans ont pris part à cette aventure, dont quatre jeunes en situation de handicap intellectuel. Certains jeunes du groupe sont en formation chez Latitude Jeunes pour devenir animateurs ou animatrices.

Madeline, animatrice au sein de Latitude Jeunes, a encadré ce stage du début à la fin à l'aide de Romain de l'asbl Esenca Sport. Nous revenons sur son expérience au travers de cet entretien, où elle nous parle de l'inclusion des jeunes en situation de handicap au sein du séjour, des difficultés rencontrées, de ses appréhensions et des premières leçons qu'elle en tire.

Comme beaucoup d'autres animatrices et animateurs, elle avait quelques petits doutes concernant l'inclusion de ces jeunes lors du séjour. **Son retour d'expérience peut donc servir à nourrir la réflexion d'autres organismes qui souhaiteraient mettre sur pied des activités, stages ou séjours inclusifs.**

#### *D'où est venue cette idée stage inclusif ?*

« L'idée du stage est partie de jeunes de Latitude Jeunes qui avaient envie d'organiser une semaine « vacances », où ils pouvaient découvrir de nouvelles choses. En parlant avec Romain, on s'est dit que ça serait sympa de faire quelque chose de local, d'axer cela sur le sport et d'essayer d'y inclure le handicap. (...) Cela permettrait de mettre en contact les futurs animateurs avec des jeunes en situation de handicap.

---

<sup>17</sup> Ski nautique, planche à voile, acrobbranche, escape game, vélo, etc.

<sup>18</sup> Fondation Roi Baudoin, Fonds Reine Mathilde : <https://kbs-frb.be/fr/reine-mathilde-fonds>, consulté le 06/09/2023.



Chez Latitude Jeunes, on a énormément de demandes pour tous nos centres de vacances. Mais on n'est pas toujours armés pour savoir si on accepte ou pas et dans quelles limites. Moi, je suis formatrice des animateurs et je n'ai pas d'expérience dans le handicap. Donc leur envoyer des jeunes en situation de handicap alors qu'ils ont entre 16 et 20 ans... Ce stage m'a permis de voir si c'était possible ou pas. Je me suis dit que j'allais animer une semaine dans ces conditions-là et voir comment cela se passe.

Les jeunes se sont vus plusieurs fois en amont pour préparer et créer une cohésion de groupe. Les jeunes en situation de handicap sont aussi venus à ces séances. Ils étaient un peu moins actifs, mais au moins ils étaient là, ils ont vu comment ça allait se passer. Les menus, les activités... ça leur parlait un peu moins. Donc je me suis dit, j'avoue : « ça va quand même être un peu dur de les intégrer » ».

### *Combien de jeunes ont finalement participé au stage ?*

« Ils étaient 17. Normalement, ils devaient être 20. Mais vu la météo annoncée, il y en a trois qui ont renoncé. Il a plu non-stop. Normalement, il devait y avoir six jeunes en situation de handicap, mais dans ceux qui ont annulé, deux étaient en situation de handicap. Peut-être parce que les parents **n'étaient pas forcément en confiance** ».

### *Comment s'est déroulée l'inscription des jeunes en situation de handicap, ils étaient tous les bienvenus ?*

« Oui. Mais ce qui est étonnant, c'est **qu'on a eu du mal à trouver des jeunes en situation de handicap**. Nous, on a fait de la pub sur Facebook et tous nos canaux habituels en disant « séjour inclusif, ouvert à tous ! ». Tous nos jeunes se sont précipités. Une semaine gratuite où on fait des sports nautiques, ça a été pris directement. On avait bloqué des places pour les jeunes en situation de handicap, mais on ne trouvait pas preneur... Donc on a refait une publication Esenca en mettant vraiment « ouvert aux personnes en situation de handicap ». Et on n'a eu que deux inscriptions. Du coup, après, on est passés par une institution qui nous a envoyé quatre jeunes. Je suis même passée par deux PMS et par les assistantes sociales de deux écoles secondaires spécialisées situées à Philippeville. Donc des jeunes, il y en a. On n'a pas compris pourquoi personne ne s'inscrit, même avec la pub. (...) Même le directeur de l'école m'a recontactée pour savoir s'il y avait eu des inscriptions, parce qu'il avait contacté personnellement des parents en leur disant que ça serait une bonne idée. On n'a eu personne.

On s'est posé la question : est-ce que, comme c'est nouveau, les gens nous font confiance ? Et je pense que non. On aurait pu adapter les vélos et les bateaux, le logement pareil. On avait regardé avec une CSD (Centrale d'Aides et soins à domicile) pour avoir une infirmière et il n'y aurait pas eu de souci. D'habitude, on doit souvent refuser des gens et là, c'était gratuit... Et dans les milieux défavorisés, on sait bien que ces jeunes restent chez eux tout l'été, à jouer à la PlayStation. C'est la même chose chez nos jeunes à nous ».

### *Lors des séances préparatoires avant le séjour, comment ça s'est passé ?*

« Les jeunes en situation de handicap étaient un peu décalés par rapport aux préoccupations d'adolescents de 17 ans. On a fait des sous-groupes pour qu'ils soient intégrés. Chaque jour,



il y avait un groupe qui faisait le repas, un groupe qui allait chercher l'eau potable, un groupe qui faisait le ménage. Donc ils étaient dispersés dans chaque groupe. Ils ont toujours été intégrés, mais quand il fallait proposer des idées, c'était plus difficile. Mais ils sont revenus à chaque fois, donc je pense que cela ne les a pas gênés plus que ça. Ils avaient besoin de plus de temps pour assimiler alors que les autres partaient dans tous les sens et lançaient 15 idées à la seconde. Donc si on le refait, il faut adapter pour que dès le début, ils aient leur mot à dire ».

*Ça montre l'importance d'avoir des liens entre associations, entre celle des jeunes et celle qui apporte le regard handicap.*

« Moi toute seule, **je n'aurais jamais osé. Je me serais dit que c'était trop compliqué.** Or, Romain était prêt, peu importe le handicap. Il n'avait pas de frein. Moi je disais « ah oui ? Tu es sûr ? Ça ne va pas être trop compliqué ? ». J'ai essayé de penser à l'intendance et tout derrière, parce que c'est vrai que l'on connaît moins le handicap. Qu'est-ce qu'il va falloir faire ? Le handicap physique ne s'est finalement pas présenté, mais lui était *no stress* sur le sujet ».

*Est-ce que tu as trouvé que ce stage était différent des autres que tu réalises uniquement avec des jeunes « valides » ?*

« Non, vraiment, ça a été. Il n'y avait pas de handicap physique, sinon je pense que ça aurait été plus compliqué à gérer en termes d'organisation autour du séjour. Là, il a fallu faire attention à ce qu'il n'y ait pas d'exclus, mais c'est la même chose dans les autres séjours. On voyait parfois, dans certains moments, un décalage par rapport à leur manière d'être ou leurs réponses, mais c'est normal. C'est vrai qu'il y a eu des moments où les jeunes ont dit « ah, ils sont chiants ». Je leur dis « oui, mais ils sont là, c'est comme ça, ils ne pensent peut-être pas comme vous, mais ils sont aussi le droit d'exprimer ce qu'ils ont à dire ». Et franchement, ça s'est bien passé.

Après, la plupart de nos jeunes sont en formation pour devenir animateurs, donc ils sont ouverts. Ils aiment le contact avec les gens. Si c'était à refaire, je trouve que si on formait mieux les animateurs au handicap, on pourrait mettre ça dans plus de séjours ».

*Il faut trouver le temps de les former, car le programme de la formation est déjà serré.*

« Oui, il faudrait réussir à les former, peut-être en mettant un week-end en plus pour ceux qui en ont envie. Mais il faut être conscient que ce sont de jeunes animateurs et pas des éducateurs spécialisés. Après, c'est toujours : combien d'enfants en situation de handicap on accepte et dans quelles conditions ? Chez Latitude Jeunes, on reçoit beaucoup de demandes, mais **on n'est pas toujours outillés** pour savoir qui vient. Ici, on avait reçu un bon subside donc on aurait pu faire beaucoup de choses et on a ouvert sans condition. Mais pour d'autres stages, il faut voir les moyens que ça nécessite, moyens qu'on n'a pas toujours ».

*Tu as trouvé que les jeunes sans handicap ont évolué dans leur comportement pendant le stage ? Ils étaient plus ouverts qu'au début ?*

« Oui, ce n'était que six jours, **mais ça leur a fait du bien à tous**. Ils se sont côtoyés, mais au-delà de ça, ils ont dû vivre avec. On était 24 h sur 24 ensemble. Il n'y avait que deux dortoirs, tout le monde était ensemble, avec les matelas par terre. Au début, il y en avait quelques-uns qui disaient : « oh, ils sont chiants, ils font n'importe quoi ». Ils avaient limite un peu peur, il y avait une barrière. Et franchement, à la fin de la semaine, ils les appelaient : « viens, on va faire ça, tu vas jouer avec nous ». Quand il fallait faire les équipes, ils n'étaient pas pris les derniers. La majorité, au niveau inclusif, c'était réussi.

On a fait beaucoup d'activités, on était occupés tout le temps. Par exemple, il y en avait un qui avait beaucoup d'énergie, il n'a pas eu l'occasion d'énerver le groupe, car on était tout le temps occupés, il était sur son vélo en tête, il fonçait ! Puis il revenait chercher les autres et repartait. C'était aussi adapté à tout le monde pour que chacun puisse se dépenser.

Nous on veut aussi que des **messages passent dans les stages**, qu'on puisse travailler sur certaines thématiques. Donc il faut avoir une réflexion pour savoir comment on inclut ces jeunes-là, pour qu'au-delà des activités sportives, ils puissent **prendre part à des débats**. C'est une première, c'est déjà pas mal.

Les jeunes sont motivés, ils ont envie de se relancer un défi sportif. Donc on va faire les 20 km de Bruxelles. Et pareil, ça va être avec des jeunes en situation de handicap, dont un qui était présent lors du séjour. Donc **les jeunes ne sont pas fermés à revivre une aventure comme ça, sportive, tous ensemble. Je pense que le sport aide beaucoup pour ça** ».

*Il serait intéressant que ces jeunes en situation de handicap puissent continuer à revoir les autres, pour que leur amitié puisse continuer au-delà du stage.*

« J'en ai reparlé à l'institution qui serait preneuse pour les 20 km. Mais il va falloir qu'on s'entraîne pendant 6 mois une fois par semaine. Il faut voir quels jeunes... il y en a un, c'est sûr qu'il a les capacités physiques pour le faire. Les autres, il faut évaluer.

Et chez nous, tous les jeunes sont sur les réseaux sociaux. Ils ont fait un groupe sur Instagram du stage, donc ils continuent à parler. Mais les jeunes en situation de handicap qu'on a eus, **ils ne sont pas sur les réseaux sociaux**. C'est difficile de les garder dans le groupe. Les jeunes ont partagé au fur et à mesure de la semaine toutes leurs photos. Et il n'y a qu'un jeune en situation de handicap qui avait un compte donc il s'est mis dessus. Il ne répond pas, mais au moins il voit les photos. Les autres, on m'a dit qu'ils n'avaient pas. C'est compliqué pour nous de réussir à les garder dans les groupes. Moi j'aurais aimé qu'ils soient là à tout ce qu'on fait, comme les autres. Qu'ils s'incluent aux activités en fonction de ce qu'ils aiment ou pas. Ça aurait aidé à garder le contact.

Et puis, certains viennent d'institutions. Elles ne sont toujours pas forcément prêtes à faire 30 km pour amener un seul jeune, comparé à un jeune qui vit en famille et qui habite à 5 km. On va essayer de garder le lien avec l'institution. Donc s'il y a trois ou quatre jeunes qui veulent courir, ils pourraient mettre un éducateur avec eux. Mais si ce n'est que pour un jeune, je ne pense pas qu'ils adapteront les horaires de tout le monde pour lui. Je trouve qu'on a du mal à maintenir le lien.

J'étais contente, ceux de l'institution, ils sont vraiment super. Ils ont mis un éduc pour venir les chercher et pour les ramener après le stage. Ils leur ont trouvé tout le matériel qu'il fallait. Alors que comme ils venaient d'institutions on s'est dit qu'ils n'auraient peut-être pas forcément tout le matériel, donc on avait gardé de l'argent pour acheter ce qu'il fallait. Les éduc avaient tout ramené de chez eux pour les équiper entièrement. Rien à dire. Mais c'est vrai que maintenant pour maintenir le contact avec le groupe, c'est difficile. **C'est dommage parce que ça aurait été gai aussi qu'ils évoluent ensemble** ».

### *Est-ce que tu as trouvé qu'il y avait d'autres difficultés liées au stage inclusif ?*

« Pas vraiment. Je voulais voir s'il était nécessaire de faire un encadrement différent, mais au final, **ils étaient tous autonomes**. Donc ça allait, il fallait juste vérifier qu'ils avaient bien fait leur sandwich, s'ils avaient pris leurs vêtements de rechange, ce qu'on ne fait pas avec les autres. Sinon avec le groupe, ils avaient peut-être des délires plus enfantins, mais ça ne gênait jamais le groupe. On était tout le temps dans de grands espaces, on bougeait tout le temps, donc ça ne gênait pas si on était bruyants.

Pour certains, on nous avait dit « attention, il est plus difficile », mais on a à peine fait des remarques durant la semaine. Je me demande aussi si ce n'est pas à cause des autres jeunes, ils sont quand même grands donc le soir, ils veulent être au calme, sur un transat, papoter. Je pense que **ça les a apaisés aussi à certains moments**. Ils ont aussi **amené de l'énergie** pour certaines activités. Le groupe s'autogérait. Avec Romain, **on n'a pas beaucoup dû intervenir**. À un moment, les quatre jeunes en situation de handicap étaient à quatre sur le même paddle. J'ai dû faire plus de remarques en une matinée que quand ils étaient avec le reste du groupe.

Ça a fait du bien au groupe, niveau **ouverture d'esprit** et tout ça, être moins exigeant vis-à-vis des autres, accepter que certains prennent plus de temps, etc. Ils ont vraiment été canalisés par le reste du groupe quand il y avait les autres ».

### *Il y a eu des bénéfices dans les deux sens.*

« Oui, ils ont vraiment trouvé une manière de fonctionner. Je ne dis pas que ça fonctionnerait comme ça dans tous les groupes, mais on a eu de la chance. **Ils se sont régulés tout seuls**. On pense vraiment que ça a été **bénéfique des deux côtés**, qu'ils étaient contents de sortir de l'institution, de fréquenter des jeunes qui avaient d'autres préoccupations, de voir d'autres choses, de sortir du cadre. Parce qu'au début, ils ne parlaient que de leur Switch. Les plus grands parlaient de leurs soirées, et ils ont quand même réussi à se trouver des points d'intérêts communs. Vraiment, c'était **riche d'enseignements pour tout le monde**, pour les jeunes valides, pour les jeunes en situation de handicap et pour nous. On s'est dit que ç'a été plus facile que ce qu'on pensait. L'institution a sûrement filtré les jeunes, mais bon. Il y a un jeune en situation de handicap qui venait d'une famille, ses parents étaient contents qu'il fasse quelque chose. Pour une fois qu'il y avait une activité ouverte à tous ».

### *As-tu des points d'attention pour un potentiel futur stage inclusif ?*

« Si on refait des préparations avant le stage, il faut vraiment qu'ils puissent **déjà être intégrés dans les groupes** avant de commencer. Ça serait bien aussi d'amener des jeux où il y

a une **réflexion derrière**, pour aussi leur faire passer des messages de société. Parce que je ne suis pas sûre qu'on leur en fait beaucoup passer. Ceux qu'on a eus ont les capacités de comprendre ces messages, mais il faut **qu'on les amène d'une façon différente**. J'ai utilisé les méthodologies qu'on utilise tout le temps, mais il faut trouver un autre moyen de faire. Je trouverais ça intéressant qu'ils sortent de là en **ayant appris des choses**, en ayant réfléchi sur la place qu'ils ont dans la société. Comment les amener là, je n'ai pas encore la réponse.

Le groupe s'est bien autogéré. Si on a des handicaps plus lourds, on reverra les normes d'encadrement, **mais le problème, ça sera toujours l'argent**. On pourrait être 15 à encadrer et acheter plein de matériel, mais il faut le financer. **L'air de rien, je pense que faire une bonne intégration ça nécessite quand même du personnel, du matériel...**

Chez Latitude Jeunes, on commence de plus en plus à nous dire « vous n'avez pas le droit de refuser des jeunes qui veulent s'inscrire, sous prétexte que... ». **Oui OK, mais on n'a juste pas les moyens de les accueillir.**

Et il y a toute la question, qu'on n'a pas eue ici, du **nursing**. La majorité des animateurs ont entre 16 et 20 ans. S'ils doivent commencer à changer les jeunes... C'est peut-être leur rajouter quelque chose alors **que ce sont des animateurs**, pas éducateurs spécialisés. Ce ne sont pas des professionnels de l'éducation. S'ils doivent commencer à faire du nursing... ils ne sont là que pour 30 euros par jour. C'est faisable, mais alors il faudrait peut-être que tout le monde ait une infirmière dans l'équipe ou une puéricultrice, je ne sais pas. (...) On a plein d'idées pour travailler ensemble avec Esenca, mais c'est toujours les moyens ».

*Maintenant que tu as pu tester ce type de séjour, tu en penses quoi toi, personnellement ?*

« Moi j'espère qu'on pourra le refaire l'année prochaine, qu'on aura les moyens pour, sans hésiter. J'ai plusieurs jeunes parmi les plus âgés qui étaient là qui m'ont dit : « s'il faut l'année prochaine je peux les encadrer ». Visiblement, cela ne leur a pas fait peur. **Je pense que rien que le fait de vivre ensemble, ça les forme**. C'est une ouverture d'esprit et ça sert à passer les barrières de ce qui fait peur. Une fois que tu as eu un premier contact et que tu as vu que ça s'est bien passé, **tu as déjà des barrières qui tombent**. Certains m'ont dit qu'ils hésitaient à venir parce que c'était inclusif (« ils vont être chiants, un peu bêtes... »), ils avaient un peu peur. Finalement, ben voilà.

On aussi pensé que la glace allait se briser lors des journées de préparation au séjour, **mais la glace s'est vraiment brisée lors du séjour**. On aurait peut-être dû amener plus de discussions au début. Nous, on a fait plus de jeux de team building, mais ce n'est pas là que ça a *matché*. Parce qu'après les cinq journées de préparation, il y avait encore les clans qui se connaissaient déjà qui restaient ensemble. C'est vraiment dans la **préparation** qu'il y a quelque chose à faire et je pense qu'elle est utile pour que ça se passe bien sur place, plutôt que d'amener les jeunes là-bas directement. Même pour nous, s'il y a un handicap qui est peut-être plus lourd que ce qu'on veut bien nous dire, au moins on le voit, on s'y prépare. **On a le temps d'adapter.**

Concernant les deux jeunes en situation de handicap qui se sont désistées avant le stage, peut-être que si on avait réussi à les **rassurer un peu plus** lors des journées de préparation et

dire que c'était adapté pour elles... elles se sont peut-être dit qu'elles n'arrivaient pas à suivre, qu'elles ne comprenaient rien et que ça allait être la même chose toute la semaine. Alors que durant la semaine on n'a vraiment pas ressenti ce problème. C'était adapté à tout le monde. C'est quand on **prépare les activités inclusives** qu'on doit vraiment mettre le paquet.

Et pour tout ce qui est séjours, quand on les accueille **en centre de vacances**, je me demande si une **journée de préparation** ne serait pas nécessaire déjà pour rassurer les animatrices. Par exemple, en invitant la personne en situation de handicap un mercredi après-midi pour voir comment ça se passe, voir les lieux... une préparation qui met les animateurs en confiance et les parents aussi, parce que mine de rien, on voit bien qu'on a eu du mal à trouver des participants, donc les parents n'étaient pas forcément en confiance. Et pour le jeune aussi qui se dit qu'il va devoir intégrer un groupe qui va beaucoup plus vite que lui. C'était une première expérience donc on verra. Sinon, ça s'est étonnamment merveilleusement bien passé. **Moi qui m'attendais à ce qu'il y ait des couacs... tout le monde s'aimait !** ».

*Si on avait les moyens, dans le meilleur des mondes, de faire plus de stages inclusifs, penses-tu que ça aurait un impact sur la société ?*

« Oui, vraiment, je le pense. Et pas parce que je parle à quelqu'un de chez Esenca. Le handicap est partout, **autant ouvrir un peu les esprits**. Et nous, on a beau faire passer plein de messages à nos jeunes tout le temps, **ça reste des messages...** « Protégez-vous », « soyez gentils avec tout le monde », « on accepte les personnes, quel que soit leur genre ou leur handicap ». Eux, ils disent « oui » dans les faits, mais... **le vivre après, c'est autre chose**. Vivre dans un projet plus long ou quelque chose d'intense, comme quelques jours où ils sont tout le temps ensemble, ça leur permet de changer un peu leur vision des choses.

Si on avait des sous, on ferait plein de séjours comme ça, on mettrait limite une infirmière dans tous les séjours et on pourrait accepter plein de monde. Je pense que ça ferait du bien à tout le monde et que **le message passe mieux dans la pratique**. J'ai au moins trois animateurs qui ont dit qu'ils voulaient bien encadrer le stage l'année prochaine. C'est qu'ils n'ont pas eu peur. Mais c'est quand même un séjour qui a coûté. Si à un moment, il faut organiser un stage avec une puéricultrice, un animateur supplémentaire, du matériel adapté, combien cela va-t-il coûter ? Est-ce que c'est un stage qu'on fait payer 500 euros à tout le monde ? Personne ne va s'inscrire. Est-ce qu'on fait payer plus à celui qui est en situation de handicap ? C'est injuste. Donc ça lance une autre réflexion ».

*Est-ce que tu aurais des conseils à donner à d'autres structures, communes, institutions qui aimeraient mener des loisirs inclusifs ?*

« Déjà, il faut oser de lancer. Du moment qu'on a **l'encadrement et le matériel nécessaire**, c'est déjà une bonne chose. Puis, vraiment **préparer en amont**. Avoir pris des contacts avec les parents et les jeunes pour éviter d'arriver sur quelque chose qui ne soit pas adapté pour les jeunes. Une fois préparé, il faut pouvoir **faire confiance aux ados**. Ils sont capables de beaucoup plus de tolérance que ce qu'on pense. (...) Par contre, je ne sais pas ce que ça aurait donné si on l'avait fait en moitié-moitié, il faut que ça soit gérable. Là, ils n'étaient que quatre, donc ça s'est fait en douceur ».

## 4. Quelques réflexions suite à notre entretien

Suite à notre entretien éclairant avec Madeline, plusieurs éléments de réflexion et questions ont émané :

- L'inclusion s'implante de plus en plus et les organisations de jeunesse le ressentent. Il est donc mal vu de refuser l'inscription d'un jeune parce qu'il est en situation de handicap. Mais comment, sur le terrain, **outiller les associations** qui organisent des activités ou des séjours ? Tant en termes de formation du personnel encadrant que d'apport d'aide du monde médical, de fourniture de matériel adapté et de recours à des lieux totalement accessibles. Il est temps que le monde politique s'intéresse réellement à cette question, car le manque de moyens est parfois criant face à la demande actuelle.
- Il est interpellant que **peu de jeunes en situation de handicap** se soient présentés au stage inclusif, alors qu'il était totalement pris en charge financièrement et que des moyens ambitieux auraient pu être mis en place pour que toutes les demandes spécifiques reçoivent une réponse. Si les parents qui ont vu l'annonce n'étaient pas en confiance, comme l'a indiqué Madeline, ou s'ils avaient des questions concernant les infrastructures : pourquoi ne pas poser leurs questions directement aux asbl organisatrices afin de savoir si tout était bien adapté pour leur enfant ?
- Concernant les **transports**, l'entretien a soulevé une question pertinente : une institution va-t-elle organiser un transport pour un seul jeune qui souhaiterait se rendre dans une activité ou un séjour hors de l'institution ? De manière générale, comment organiser le transport des personnes qui ne savent pas se déplacer seules ?
- Bien que nous n'avons pris l'avis que d'une seule personne sur son expérience en stage inclusif, nous pouvons constater que les jeunes sans handicap ont bel et bien **évolué dans leur perception du handicap**. Cela s'est même confirmé par la volonté de certains jeunes futurs animateurs de vouloir prendre en charge et animer un prochain séjour inclusif. Cette première approche, dans un contexte particulier et sur plusieurs jours, a permis à l'ensemble du groupe de mieux se connaître.
- Madeline a également confirmé ce que nous avons pointé au début de cette analyse : il est difficile, pour les jeunes en situation de handicap, **de maintenir des liens amicaux** qui vont au-delà d'une expérience de loisirs inclusifs. L'une des solutions à cela, comme elle l'a proposé, serait d'inviter ces jeunes en situation de handicap à continuer à suivre certaines activités menées par l'association en fonction de leurs envies. Mais cela amène la question des transports.
- Les loisirs inclusifs ne sont qu'un domaine dans la voie vers une société moins ségrégative, mais nous distinguons déjà quelques limites : appréhension, crainte, préjugés, questions organisationnelles et structurelles. Pourtant, si dès le plus jeune

âge, les jeunes se côtoyaient, les activités inclusives seraient plus aisément mises en place car les limites pointées auraient été traitées bien plus tôt.

## Conclusion

Nous l'avons vu, les temps libres et les activités extrascolaires permettent de reconsidérer nos interactions et nos structures sociales. Il est donc plus qu'essentiel que ces temps soient ouverts à toutes et tous, en situation de handicap ou non. Ces temps de partage sont bénéfiques pour tout le monde. Ce chemin vers une société plus inclusive passe tant par les actions quotidiennes que par l'engagement collectif (politique, citoyen et associatif).

Or, nous nous trouvons face à des freins importants à différents niveaux : pas forcément d'aide financière de la part des pouvoirs publics, accessibilité des lieux qui laisse parfois à désirer, peu de formation au handicap, préjugés à déconstruire dans la société et tant d'autres.

Pourtant, au travers du retour d'expérience de Madeline, nous pouvons constater que les stages inclusifs peuvent très bien se passer et faire évoluer les mentalités. D'ailleurs, elle souhaiterait réitérer ce stage inclusif l'année prochaine. C'est une expérience unique qui n'aurait pas eu les mêmes impacts sur les jeunes qu'une formation de deux heures. L'expérience et les premiers conseils donnés par Madeline peuvent servir à des organisations qui n'osent pas encore mener des loisirs inclusifs. Elle montre bien qu'une fois qu'on a sauté dans le bain, les ajustements se font petit à petit et les bénéfices sont énormes pour tous les participantes et participants aux stages inclusifs.

### Pour citer cette production

PAULUS, Maï (2023). « Des loisirs inclusifs : une expérience riche en enseignements », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : [www.esenca.be](http://www.esenca.be)



## Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

### Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

### Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

### Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

### Handy protection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

### Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

### **Handyaccessible**

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

### **Un travail d'information, de communication et d'interpellations**

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

### **Une reconnaissance en Éducation Permanente**

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

## **Un label communal : Handycity®**

**Handycity®** est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

**Handycity®** est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

## **Des formations**

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

## **Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

## **Contact**

Tél : 02 515 02 65 • [www.esenca.be](http://www.esenca.be) • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be)



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE